

Compte rendu - Comité Directeur Lans en L'air

Date : 08 Juin 2026

Lieu : Maison des associations - Lans en Vercors

Participants : Sébastien Chevrier, Marie Kouklevsky, Simon Emonin, Johann Moreau, Paul Costa, Gaël Coutanson

Invités : /

1. Début de séance – Point sécurité

Le point sécurité a porté sur plusieurs sujets.

Gestion des priorités en vol

La gestion des priorités est essentielle pour garantir un partage serein de l'espace aérien, notamment sur les sites les plus fréquentés. En vol, il est important de ne pas réduire ses propres marges de sécurité au détriment des autres pilotes : une priorité ne se prend pas, elle se laisse.

Il est également rappelé qu'il ne faut pas juger les pilotes selon leur catégorie d'aile. Quel que soit le niveau de pratique, des erreurs de priorité peuvent survenir. Enfin, la coexistence de différents types de pratique (vol de distance et vol sur site) peut entraîner des approches différentes dans la gestion des trajectoires sur un même secteur. *[REX sur le secteur d'Annecy]*

Coactivité avec les autres aéronefs

La cohabitation avec d'autres aéronefs, notamment les hélicoptères, peut avoir des conséquences importantes pour les parapentistes, dont les voiles constituent la structure la plus vulnérable. Lors de certains événements, des hélicoptères peuvent évoluer sur le secteur sans accorder une attention suffisante à la présence des parapentes.

Il est donc indispensable de consulter les NOTAM avant chaque vol, y compris sur les sites les plus connus. *[REX sur le secteur de Saint-Hilaire]*

2. Organisation des stages et sorties

La prise de contact avec l'école est en cours afin d'organiser **un stage SIV** à l'automne.

Une sortie club Marche et Vol est en préparation pour l'automne. Organisée sur un week-end dans le massif du Mont-Blanc, elle sera orientée marche & vol et permettra aux participants de découvrir un nouveau secteur. Une communication sera prochainement diffusée afin de recenser les personnes intéressées.

L'interclub avec "Sous le vent du Pilât" approche à grands pas. Le week-end d'accueil des pilotes du Pilât sur le Vercors est prévu les 20 et 21 juin. Une quinzaine de pilotes sont attendus et assureront leur hébergement de manière autonome.

Une communication a été réalisée dans les deux clubs afin de rappeler l'événement et le groupe WhatsApp de l'année précédente a été réactivé. L'organisation avance avec la validation de la tenue de la rencontre selon les conditions météorologiques.

Le club espère une participation importante de ses membres. Cette rencontre est ouverte à tous les niveaux, avec la présence d'un accompagnateur fédéral durant le week-end.

La fiche de **participation financière aux sorties autonomes** est en cours de validation finale après les dernières modifications. Le budget prévisionnel consacré à ce dispositif est estimé à 600 € pour cette première année.

La fiche sera prochainement diffusée puis épinglée dans les groupes du club pour une mise en œuvre à la mi-juin.

L'école Alto organise **un stage « Préparation mentale et sophrologie »** les 20-21 juin et 27-28 juin. Les personnes intéressées sont invitées à prendre directement contact avec l'école.

3. Gestion du matériel

La charte biplace est finalisée et les signatures sont en cours. Une mise à jour du calendrier de réservation ainsi que du groupe WhatsApp associé devra également être réalisée.

Afin de mieux couvrir les éventuelles dégradations du matériel, la caution annuelle est portée à 1 500 €, contre 500 € auparavant. Ce montant permettrait au club d'absorber l'achat d'un nouveau biplace en cas de destruction, tout en évitant d'imposer une caution trop élevée aux utilisateurs.

La charte snowkite sera reprise sur le même modèle que celle du biplace. Le montant de la caution reste à définir.

4. Événements

La matinée consacrée aux instruments est annulée faute de disponibilité de son organisateur. L'idée est toutefois conservée et pourra être relancée si un membre souhaite en assurer l'organisation.

Une manche d'entraînement de vol de distance est en préparation à l'initiative de Damien. Organisée sur le plateau du Vercors, elle sera annoncée sur le groupe WhatsApp « Compétitions ». Le niveau BPC est requis pour y participer.

Une nouvelle date a été fixée pour **la soirée consacrée aux rapaces** : le 29 juin à 18 h 30, à la Maison de la Montagne de Grenoble. Plus généraliste que la précédente, cet échange

sera dédié aux rapaces du Vercors et de la Chartreuse. Une communication spécifique sera diffusée.

Un **ball-trap** est prévu les 13 et 14 juin au stade de neige de Lans-en-Vercors. Après vérification, cet événement ne nécessite pas l'émission d'un NOTAM. Une information sera néanmoins envoyée aux pilotes afin de signaler une zone d'exclusion de 300 mètres autour du stand de tir. Il est fortement recommandé d'éviter ce secteur pendant toute la durée de la manifestation.

Coupe Icare

L'organisation de la Coupe Icare évolue. Parmi les quatre clubs historiques impliqués, deux ont décidé de se retirer à la suite de désaccords avec l'organisation.

Lans en l'Air a été sollicité pour se joindre à la manifestation. Après échange, le comité directeur a décidé de ne pas donner suite, estimant que l'investissement humain, logistique et financier demandé dépasse les capacités actuelles du club. Par ailleurs, le club souhaite conserver un périmètre d'action centré sur le Vercors et ne souhaite pas se substituer à l'un des clubs historiquement impliqués.

Les membres du club restent naturellement libres de participer à titre individuel au bénévolat de la Coupe Icare. Le lien d'inscription pourra être diffusé à ceux qui le souhaitent.

5. Gestion des sites

La **balise de Côte 2000** semble de nouveau fonctionner correctement, mais les recommandations du fournisseur doivent encore être appliquées.

Les nouveaux **panneaux d'information** ont été financés intégralement par le CODEVOLI (912 €). Une vignette mentionnant cette participation financière sera ajoutée.

- **Méaudre** : réaliser un état des lieux du pied et des fixations du panneau de décollage avant la pose du nouveau modèle.
- **Côte 2000** : refaire le support et son ancrage ; la méthode de scellement reste à définir selon la nature du terrain.
- **Corrençon** : transférer le panneau de décollage au local afin de permettre son installation sur la cabane.
- **Saint-Martin** : l'école locale doit renforcer la structure du panneau actuellement au sol. Il est également nécessaire de signaler au Parc l'état dégradé d'un panneau d'information dont il est gestionnaire.

Belvédère : de petits panneaux destinés à baliser le chemin d'accès sont en cours de fabrication, sans date de retour. Une visite avec l'éco-garde est programmée afin de présenter le nouveau cheminement. Une affiche temporaire sera également proposée. Suite aux fortes fréquentations du site, un rappel sur les bonnes pratiques et respect du stationnement a été fait.

Les sites de Corrençon et de Côte 2000 ont été proposés au **classement PDESI**. Corrençon est inscrit au programme 2026, avec une étude prévue en novembre 2026. En revanche, Côte 2000 n'a pas été retenu, l'intérêt du classement étant jugé limité au regard des

nombreuses activités déjà présentes sur le secteur (VTT, remontées mécaniques, proximité des hébergements).

Par ailleurs, une convention quadripartite entre Alto, l'exploitant, le propriétaire et le club devra être mise en place pour l'atterrissage. Cette convention constitue un préalable au classement FFVL/PDESI. Les différentes réunions nécessaires restent à organiser.

6. Informations des instances

CODEVOLI

Le CODEVOLI prévoit prochainement le déploiement de formations consacrées à la météorologie. Les dates, le contenu et le format restent à préciser.

Le programme d'expérimentation des manches à air recyclées a été lancé avec environ 200 exemplaires répartis sur le territoire. Le club a installé un modèle au Belvédère, en parallèle d'une manche à air classique, afin d'en comparer le vieillissement.

Des inquiétudes sont également exprimées concernant l'extension de plusieurs APPB, susceptible de limiter certaines possibilités de vol, notamment en cross. Ce sujet suscite des points de vue divergents parmi les pratiquants.

Ligue AURA

Aucun point particulier.

FFVL

Aucun point particulier.

Mairie

Une rencontre est programmée avec les nouveaux élus afin de faire connaissance et d'aborder différents sujets nécessitant l'appui de la commune.

Le club a notamment sollicité un accès à la Maison des Associations le samedi matin et le lundi soir. Une réponse est attendue.

7. Autres points

La demande de reconnaissance de l'association en tant qu'**organisme d'intérêt général** est toujours en attente de réponse. À défaut de retour de l'administration dans un délai de six mois, ce statut sera considéré comme acquis (novembre 2026).

Communication et outils numériques

Plusieurs actions ont été réalisées :

- mise à jour des photos et descriptions des groupes WhatsApp ;

- création d'un groupe dédié à la faune et à la flore ;
- fermeture des comptes Facebook et Messenger, avec redirection vers le site internet du club ;
- ajout, dans le courriel automatique d'adhésion, du lien vers la communauté WhatsApp ainsi que vers le site internet.

Les actions restant à mener sont les suivantes :

- installation d'un module anti-spam sur le site internet (le sujet a été confié à une personne compétente) ;
- publication de la page consacrée aux APPB, dont le brouillon a été validé ;
- rédaction d'articles sur la pente de l'Aigle et sur le ball-trap pour le blog du club.